

PROCES VERBAL DE LA SEANCE

Séance du 23 mars 2023 à 20h30, à la mairie, sous la présidence de Mme Marie-Claire MONNIN, maire, sur convocation en date du 17/03/2023.

Nombre de conseillers en exercice : 10 – Quorum : 6

Etaient présents : ARTEL Laëtitia, GODARD Jean-Louis, GODARD Vincent, GRASSA Martine, JUGUET Yann, MARION Pierre-Alain, MERCIER Michel, MONNIN Marie-Claire, PICHON Céline, ROLET Jean-Yves.

Secrétaire de séance : GODARD Jean-Louis.

Approbation du procès-verbal de la séance du 23/02/2023 à l'unanimité. Quorum atteint.

ORDRE DU JOUR

1. Convention avec le Service d'Assistance Technique dans le domaine de l'Eau (SATE)
2. Vote des taux de la fiscalité directe locale
3. Durée d'amortissement de l'installation photovoltaïque
4. Devis remplacement poteau incendie

COMPTE-RENDU

- Réunion avec le Département pour la rénovation de la Cure

COURRIERS / INFORMATIONS / QUESTIONS DIVERSES**ORDRE DU JOUR****1. Convention avec le Service d'Assistance Technique dans le domaine de l'Eau**

Mme le Maire rappelle le contexte : la loi sur l'eau et les milieux aquatiques (LEMA) du 30 décembre 2006 et ses décrets d'application encadrent les conditions d'intervention des Départements en faveur des communes rurales et de leurs groupements, pour l'assistance technique dans les domaines de l'assainissement, de l'eau potable et des milieux aquatiques.

Dans le département du Doubs, cette aide est assurée par le SATE (Service départemental d'Assistance Technique dans le domaine de l'Eau) dans les conditions suivantes :

- 0,30 € par habitant et par an pour l'assainissement collectif,

Pour bénéficier de cette assistance, la commune doit en faire la demande expresse, et signer avec le Département une convention, qui en précise le contenu et les modalités de mise en œuvre.

Mme le Maire propose de valider le renouvellement de cette convention pour 2023 le coût s'élèvera à 82.20€. Accord à l'unanimité.

Délibération n°2023-MARS-1 télétransmise en sous-préfecture le : 24 mars 2023

Publiée sur le site internet de la commune le : 24 mars 2023

2. Vote des taux de la fiscalité directe locale

A titre d'information Mme le Maire fait part des taux pratiqués par les communes de la CCA800. Consciente des augmentations des redevances eau et assainissement, Mme le Maire propose la reconduction des taux 2022 pour l'année courante, à savoir :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 28.02%
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 10.37%
- Taxe d'habitation : 12.72% (Concerne principalement les résidences secondaires)

Après délibérations, le conseil municipal, à l'unanimité, valide ces taux.

Délibération n°2023-MARS-2 télétransmise en sous-préfecture le : 24 mars 2023
Publiée sur le site internet de la commune le : 24 mars 2023

3. Durée d'amortissement de l'installation photovoltaïque

Mme le Maire explique que la durée d'amortissement de l'installation photovoltaïque doit être fixée par l'assemblée. Après délibérations, le conseil municipal, à l'unanimité, fixe la durée à 20 ans.

Délibération n°2023-MARS-3 télétransmise en sous-préfecture le : 24 mars 2023
Publiée sur le site internet de la commune le : 24 mars 2023

4. Devis de remplacement du poteau incendie

Mme le Maire rappelle que le poteau incendie au croisement de la RD72 et de la RD15 a été détérioré suite à un accident de la route en mai 2022. L'experte de notre assurance s'est rendue sur les lieux en présence de M. JL Godard le 28/02/2023. L'entreprise Goguely a réactualisé son devis pour le remplacement du poteau incendie pour un total de 3350€ HT + 670€ TVA = 4020€ TTC. Il convient de valider ce devis pour prise en charge par l'assurance.

Accord à l'unanimité.

Délibération n°2023-MARS-4 télétransmise en sous-préfecture le : 24 mars 2023
Publiée sur le site internet de la commune le : 24 mars 2023

M. JL Godard explique que pour une raison de débit pression de ce poteau incendie, le SDIS a validé le déplacement du poteau à l'opposé du carrefour vers le poste de refoulement. Il conviendra de demander un avenant à l'entreprise Goguely pour ces travaux.

COMPTE RENDU

- Réunion avec le Département pour la rénovation de la Cure : Mme Vieille du Département a dû annuler la réunion. Les commissions Bâtiment et Finances se réuniront le jeudi 13 avril pour étude du dossier.

COURRIERS / INFORMATIONS / QUESTIONS

- Mme le Maire propose de réunir la commission voirie pour l'étude des devis de réfection des chemins ruraux le mardi 11 avril.
- M. JL Godard relancera les entreprises Goguely pour les travaux d'assainissement au stade et Lomazzi pour deux regards à refaire.
- Les entreprises Enedis et Gasquet débiteront les travaux de rénovation sur la ligne électrique HTA le 3 avril sur la commune (achèvement prévu le 12 mai).
- Mme Muller de la chambre d'agriculture a contacté les agriculteurs pour la reprise de l'épandage des boues de la station d'épuration, M. JY Rolet a demandé à ce qu'elle organise une réunion prochainement avec les agriculteurs.
- Mme C. Pichon fait part d'une demande d'installation de porte-vélos pour les écoliers.
- Des étudiantes de l'Institut Régional des Travailleurs Sociaux ont élaboré un questionnaire relatif à un projet de micro crèche/multi accueil dans les locaux de la MAS à Villeneuve d'Amont.
- Mme C. Pichon informe le conseil que les enseignantes des classes du RPI projettent un voyage scolaire sur deux jours pour tous les enfants du RPI. La commune n'a pas reçu de détail du projet.
- Les locaux de la MAS Le Château doivent être libérés pour le 27 avril.
- M. JL Godard propose d'étudier le remplacement de la porte de garage du logement de la Mairie. Au vu de l'état un nouveau ponçage n'est pas envisageable.

1. The first part of the document discusses the importance of maintaining accurate records of all transactions and activities. It emphasizes the need for transparency and accountability in financial reporting.

2. The second part of the document outlines the various methods and techniques used to collect and analyze data. It covers both qualitative and quantitative approaches, highlighting the strengths and limitations of each.

3. The third part of the document focuses on the interpretation and presentation of results. It discusses how to effectively communicate findings to stakeholders and how to draw meaningful conclusions from the data.

4. The fourth part of the document addresses the ethical considerations and challenges associated with data collection and analysis. It emphasizes the importance of maintaining integrity and confidentiality throughout the research process.

5. The fifth part of the document provides a summary of the key findings and conclusions. It highlights the main insights gained from the research and offers recommendations for future studies and practice.

6. The final part of the document includes a list of references and a glossary of key terms. It provides a comprehensive overview of the sources used in the research and defines the terminology used throughout the document.

7. The sixth part of the document discusses the impact of the research on the field and the broader community. It explores how the findings can be applied to address real-world problems and improve decision-making.

8. The seventh part of the document provides a detailed analysis of the data, including tables, charts, and graphs. It presents the results in a clear and concise manner, allowing readers to easily understand the findings.

9. The eighth part of the document discusses the limitations of the study and the potential for bias. It acknowledges the constraints of the research design and offers suggestions for how to minimize these limitations.

10. The ninth part of the document provides a final summary and conclusion. It reiterates the main findings and emphasizes the significance of the research. It also offers a final thought on the future of the field and the role of research in advancing knowledge.

11. The tenth part of the document includes a list of appendices and a list of figures. It provides additional information and visual aids that support the main text and enhance the reader's understanding of the research.

12. The eleventh part of the document provides a list of references and a list of key terms. It offers a comprehensive overview of the sources used in the research and defines the terminology used throughout the document.

13. The twelfth part of the document provides a list of references and a list of key terms. It offers a comprehensive overview of the sources used in the research and defines the terminology used throughout the document.

- Prochaine réunion du conseil municipal le 30 mars pour le vote des comptes administratifs, comptes de gestion et budgets primitifs. Mme le Maire remet aux conseillers les documents de préparation et informe que la commission Budget s'est déjà réunie le 15 mars pour étude.

La séance est levée à 22h30.

Jean-Louis GODARD,
Secrétaire de séance



Marie-Claire MONNIN,
Maire de Villeneuve d'Amont



Publié sur le site internet de la commune le : 31 MARS 2023